

L'édition 1995 du «Téléthon», à la fin de l'année dernière, a connu son habituel succès. Il convient, une fois encore, de souligner à ce propos l'importante contribution à la recherche sur les myopathies et, plus généralement, sur les maladies génétiques qu'apporte la générosité manifestée par le public en cette occasion. Il faut aussi saluer le rôle particulièrement efficace que joue, pour stimuler cet élan, l'Association française contre les myopathies (AFM). Et l'on peut de surcroît se réjouir qu'en cette circonstance le rôle des institutions publiques dans le développement de ce type de recherches n'ait pas été passé sous silence puisque le CNRS et l'INSERM ont été explicitement mentionnés au cours de l'émission comme étant «associés» aux travaux en question.

Mais qu'en est-il exactement des apports des uns et des autres ? Je vais essayer d'analyser ici les informations dont j'ai connaissance - à partir de nos propres documents et de ceux dont les Fondations font publiquement état - avec le plus d'objectivité possible. INSERM Actualités sera heureux de publier, le cas échéant, d'autres informations et d'autres analyses susceptibles de compléter les miennes.

L'INSERM dispose d'un budget annuel de l'ordre de 2,7 milliards TTC, dont environ 350 MF (millions de francs) sont consacrés au fonctionnement de ses laboratoires, le reste servant principalement à la rémunération des personnels, aux frais d'investissement, de fluides et d'infrastructure. Au budget propre de l'INSERM, il convient d'ajouter d'autres ressources publiques (Ministères, CNRS, Universités, Hôpitaux, Union européenne, soit un peu plus de 200 MF) - ainsi qu'une somme légèrement inférieure provenant de l'industrie et de l'ensemble des fondations caritatives. Il faut encore additionner le très important «supplément» budgétaire que représentent les salaires de l'ensemble des autres personnels - universitaires, hospitaliers ou de recherche - travaillant dans les formations de l'INSERM. Il est difficile d'estimer avec précision le montant global de la part de ces salaires que l'on peut considérer comme consacrée à la recherche dans le cadre de l'Institut. Toutefois, étant donné qu'il y a dans nos laboratoires plus d'équivalents-temps plein non INSERM que de personnels propres de l'organisme, la somme en question est sûrement d'au moins 2 milliards. En d'autres termes, le budget total drainé par l'INSERM est sans doute de l'ordre de grandeur de 5 milliards ou plus.

Revenons à la très précieuse contribution de l'AFM aux travaux se développant dans le cadre de l'INSERM. Elle est, selon les dires mêmes des responsables de l'AFM, d'environ 18 MF par an<sup>1</sup>. Si on comparait cette somme à l'ensemble du budget de l'organisme, son apport serait ainsi de moins de quatre pour mille. Rapportée au montant total consolidé des budgets des quarante unités

de l'Inserm qui bénéficient d'une aide de l'AFM - soit 300 à 400 MF - elle en représente approximativement le vingtième.

Bien entendu, au niveau de ce que perçoivent de la situation les laboratoires concernés, celle-ci se présente de façon tout à fait différente. On a en effet un peu pris l'habitude, dans notre pays, «d'oublier» de comptabiliser les frais de personnel dans les budgets. Un journaliste, évoquant récemment l'importance de la générosité publique, n'allait-il pas jusqu'à écrire que «les laboratoires de l'INSERM et du CNRS sont obligés de trouver environ la moitié de leur budget à l'extérieur», leurs subventions publiques étant en effet «presque entièrement englouties (sic ! ) dans les dépenses de personnel et de fonctionnement». Sans aller jusque là, nombre de nos laboratoires ont tendance à assimiler leur budget à leur seul budget de fonctionnement. Et alors «la part AFM» - ou, de façon plus générale, la part apportée par les Fondations caritatives - devient plus massive : de l'ordre de 30 % dans le cas des quarante unités sus-évoquées et, pour certaines d'entre elles - les mieux dotées par cette Association - de parfois beaucoup plus. C'est sans doute ce qui explique, au moins en partie, la surévaluation psychologique de ces apports, qui conduit même certains à laisser entendre «que les laboratoires de l'INSERM seraient financés à moitié par des fonds publics et à moitié par des fonds privés»...

Rendons à César ce qui est à César. Comme il est normal, c'est la collectivité nationale qui, au moyen de l'impôt, assure le financement de plus de 90 % de la recherche médicale. Ce constat permet de situer à sa juste part le financement qui provient du partenariat économique et social (sans doute de l'ordre de cinq à six pour cent), et il ne rend que plus chaleureux les remerciements que toute la communauté de recherche adresse aux donateurs - et aux Fondations caritatives auxquelles ceux-ci font confiance - pour les très précieux trois ou quatre pour cent complémentaires qui résultent de leur générosité. À une époque où l'on sait combien il est difficile de «boucler» un budget, chacun mesure parfaitement ce que ce complément peut apporter d'encouragements à nos laboratoires et, pour certains d'entre eux, les plus favorisés, de moyens effectifs d'intervention pour l'accomplissement de leur mission.

*A toutes et à tous je souhaite  
une très heureuse année 1996*

*Philippe Lazar*

<sup>1</sup> Pour prendre des points de comparaison, la Ligue nationale française contre le cancer apporte de son côté, chaque année, aux laboratoires de l'Institut de l'ordre d'une dizaine de MF, et l'Association de recherche sur le cancer (ARC) environ le double de cette somme.